Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Publié le

ID: 074-217402908-20230130-23_01_14-DE

Département de HAUTE-SAVOIE Arrondissement de BONNEVILLE Canton de CHAMONIX Commune de VALLORCINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	8
Votants	8
procuration	0

L'an deux mil vingt-trois du lundi 30 janvier à 20h00, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment

convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de

Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 25 janvier 2023

<u>Objet</u>	
 N° 23/01/14	

Présents

Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Rachel ROUSSET,

Madame Maryvonne ALVARD

Absents excusés

Madame Guyonne FOURNIER Secrétaire de séance Monsieur François COUTAGNE

EXTENSION DU RESEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE (ADEME)

Suite à l'implantation d'une chaufferie biomasse bois sur la commune, et considérant que sa capacité permet d'accueillir de nouveaux raccordements, la commune souhaite agrandir son réseau de chaleur sur deux zones : une concerne 1 habitation privée, l'autre concerne le bâtiment de la gare SNCF de Vallorcine.

Outre l'aspect non-négligeable d'avoir plusieurs publics raccordés à ce réseau (publics, privés et parapublics tels que la SNCF ou des bailleurs sociaux) permettant une meilleure stabilité de l'équilibre financier de la régie de chaufferie, ces raccordements permettent à la commune, à 3 bâtiments près, de fournir en eau chaude sanitaire et en chauffage l'ensemble du cœur du village de Vallorcine.

Ce projet étant de petite taille, il n'est pas possible de bénéficier de subventions régionales.

Enfin, la rénovation de la gare SNCF est envisagée à travers la session à la commune des deux niveaux supérieurs, permettant la réalisation de logements locatifs sociaux, qui permettront, je l'espère, de répondre à la dure crise du logement présente sur le territoire de la vallée de Chamonix Mont-Blanc.

Cette démarche s'inscrit dans une politique globale de consommation d'énergie biomasse bois en rapport avec la création d'une plateforme de production/stockage de plaquettes bois et de développement des pistes forestières permettant l'exploitation de matière locale.

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention dans le cadre de la demande d'aide chaleur renouvelable auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie (ADEME) avec le plan de financement ci-après :

Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Publié le

ID: 074-217402908-20230130-23_01_14-DE

Principaux postes de dépenses	Montant HT TVA non récupérable	
Dépenses d'investissement		
VRD	63 320.00€	
Réseau de chaleur	27 547.00€	
Sous-station	51 304.00€	
TOTAL	142 171.00€	

RECETTES

Ressources (origine du financement)	Type d'aide	Montant HT	taux
DSIL 2022		39 206.00€	27.58%
AIDE CHALEUR RENOUVELABLE		30 800.00€	21.66%
CDAS 2023 (en attente de dépôt)		43 731.00€	30.76%
TOTAL des subventions publiques HT		113 737.00€	80.00%
Autofinancement	A Esser mag	28 434.20€	20.00%
TOTAL GENERAL		142 171.00€	100%

La présente délibération est transmise à

Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE Madame la Trésorière de SALLANCHES

Délibération exécutoire le

Affichage en mairie de Vallorcine du

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance

Le Maire Pour copie conforme